

Breitenbach | L'environnement et le cadre de vie au cœur de leurs préoccupations En tournée avec la brigade verte

Les habitants de Belmont, de Breitenbach et du Hohwald ainsi que les touristes qui fréquentent le massif du Champ du Feu ont eu l'occasion de la croiser à maintes reprises depuis le 1er juillet : la brigade verte sillonne le terrain deux jours par semaine, y compris les week-ends et jours fériés.



Ce dimanche après-midi, Cyril Dubuc, adjoint au chef de poste et Arthur Oster, assistant garde champêtre, tous deux basés à Colmar, ont endossé leur tenue de service de la brigade verte. De 13 à 21 heures, ils auront pour tâche de subvenir aux missions que les municipalités leur ont confiées. « Nous appliquons les pouvoirs de police du maire. Chaque commune a ses arrêtés spécifiques », explique le premier. « Cette proximité par rapport aux élus et aux habitants, la diversité des missions et des paysages », voilà ce qui motive le jeune Arthur.

« Ici, pour le moment, nous suscitons la curiosité, la méfiance aussi. Les gens ont encore une méconnaissance de notre travail. » Les fonctionnaires, eux, s'emploient à repérer les rues, les chemins ruraux et forestiers, les lieux « à risques » dans chacun des villages. Une reconnaissance loin d'être évidente pour ces novices du secteur, d'autant plus que ce ne sont pas toujours les mêmes qui patrouillent. Mais l'œil est attentif, vigilant et exercé à capter les moindres détails. « Nous nous devons de connaître l'aspect environnemental et historique. »

PUBLICITÉ

La tournée à Breitenbach débute. Direction le stade où une première intervention pour dépôt d'immondices a déjà eu lieu les jours précédents. Et là, même scénario. Un monticule d'effets usagés a été déposé devant le container à vêtements (qui déborde, il est vrai). « Les habits se trouvant à l'extérieur de ce dernier, ils ne pourront plus être utilisés, ils seront détruits. Les gens ne connaissent pas forcément ce fonctionnement, leur geste part souvent d'une bonne intention. Et comme le vidage est assuré par une association, nous ne pouvons pas agir », regrette Cyril Dubuc.

Plus incompréhensible : des reliefs de nourriture et de boisson sont éparpillés, juste à côté d'une borne de collecte à biodéchets. Provocation ? « Au bout d'un moment, ces comportements ne nous étonnent plus. J'ai encore espoir qu'on réussisse à éviter ce genre de dépôt. »

Direction ensuite vers les hauteurs, sur le parking du parc Alsace aventure au col du Kreuzweg où des vols à la roulotte ont été signalés. Aujourd'hui, aucun visiteur indélicat ne se fait prendre la main dans un véhicule. Autre lieu où l'on constate souvent ce méfait : près de la cascade du Hohwald.

Gaz au poivre et gilet pare-balles

En route vers le refuge Tannhütte, endroit sensible également, les deux gardes champêtres reviennent sur leurs multiples domaines d'intervention : non-respect du Code de la route, protection de l'environnement, de la flore et de la faune, nuisances sonores, infractions chasse et pêche... Comme d'autres garants de l'ordre public, ils sont dotés d'un équipement spécifique : bombe lacrymogène, matraque télescopique, menottes et depuis fin 2019, pistolets lanceurs de gaz au poivre, gilet pare-balles pour quelques missions spéciales.

Devant le refuge, deux familles finissent de pique-niquer. Tout est en ordre, aucun déchet, aucune autre présence suspecte. La ronde se poursuit par les chemins forestiers, puis les rues du village. Les agents sont attendus à la gendarmerie de Villé pour évoquer une collaboration future. Leur patrouille dominicale fera l'objet d'un bulletin de service et figurera dans le rapport mensuel.

Une dizaine de jours plus tard...

Valéry Deparis, chef de poste et Alexandra Emsellem, dont c'est la première tournée dans le secteur, se retrouvent en mairie avec deux représentants de la municipalité. Un arrêté préfectoral vient de limiter l'usage de l'eau jusqu'au 31 octobre. Ici, des ruisseaux sont ponctuellement à sec, des fontaines se vident. Il s'agit pour la brigade verte de repérer d'éventuelles petites retenues dans les cours d'eau, ce qui est strictement interdit. Une visite sur site s'impose. Si des infractions sont établies, les responsables seront d'abord contactés verbalement. Le dialogue d'abord, avant la répression.

Chiens qui divagent, moutons errant au bord de la route et jusqu'en forêt, une situation récurrente qui importune le voisinage et qui n'a pas encore trouvé de solution, malgré de nombreuses mises en garde... Un problème que la brigade verte envisage de résoudre.

Ces sentinelles de la nature et protecteurs du cadre de vie ont déjà trouvé leur place et leur utilité dans le massif du Champ du Feu. Cyril Debus l'assure : « D'autres communes se renseignent déjà... »

Breitenbach - Devenir garde champêtre

Un concours administratif permet d'accéder à la profession. Les candidats admis cherchent une structure qui recrute des gardes champêtres stagiaires, fonction qu'ils occuperont un an. Cette collectivité les envoie en formation à Montpellier ou à Amiens durant trois mois pendant lesquels ils seront en immersion dans les polices municipales, les gendarmeries...

Si cette période probatoire s'avère concluante, l'agrément du procureur de la République, l'assermentation auprès du tribunal d'instance et l'attestation délivrée par le Centre national de la fonction publique territoriale permettront à l'agent d'exercer les fonctions de garde champêtre.



Breitenbach | Suite - Sergents de verdure, baugards, gardes champs...

Identifié sous des dénominations variées, le métier de garde champêtre a connu des fortunes diverses. Retour sur plusieurs siècles d'évolution.

La police rurale est très ancienne, puisqu'elle remonte au haut Moyen Âge. On trouve la trace des premiers gardes champêtres bien avant l'an 900. Le messier d'alors a pour mission de surveiller les moissons et officie sur les terres seigneuriales. Sous le règne de Louis XIV, en plus de la surveillance des récoltes, ils auront à protéger le droit exclusif de chasser. Appelés baugards, gardes champs, gardes messiers, sergents de verdure ou gardes champêtres, ces agents exercent une police impitoyable envers les braconniers et les glaneurs et sont totalement impopulaires dans le monde rural. Ils perdent alors leurs pouvoirs sous la pression des paysans.

Ils seront bien vite rétablis, leur nomination revient au maire avec avis du sous-préfet, ils prêtent serment devant le juge de paix du canton. Le corps des gardes champêtres est créé en 1791, leur statut adopté en 1795. Les voilà devenus fonctionnaires et obligatoires dans chaque village. Faiblement rémunérés, toujours mal-aimés dans les campagnes, peu respectés aussi, ils sont en outre des hommes à tout faire, tour à tour crieurs de rue, cantonniers ou secrétaires

de mairie. Pire, ils ont mauvaise réputation, traités de buveurs, d'alcooliques notoires, de braconniers, d'amis des voleurs, de voleurs eux-mêmes. Ce n'est qu'au XIXe siècle qu'ils auront droit à davantage de considération. Au XXe siècle, ils deviennent des personnages incontournables du paysage villageois. En 1914, ce sont eux qui annoncent l'avis de mobilisation dans les campagnes isolées. Durant les deux guerres, ce sont également eux qui souvent apportent de funestes nouvelles aux femmes dont les maris sont au front.

Leur disparition s'amorce en 1958, leur poste n'étant plus obligatoire. Par souci d'économie, la plupart des maires ne remplaceront pas ceux qui partent à la retraite.

En feuilletant les archives...

À Breitenbach, les archives communales mentionnent leur présence dans les comptes rendus de conseil municipal ou dans les documents de recensement. En 1854, la commune embauche un deuxième garde champêtre, car « un seul ne peut pas surveiller une banlieue aussi étendue que la nôtre ». En 1856, leur nombre passe à trois jusqu'en 1869, quand il n'en reste plus qu'un. Durant cette période, deux d'entre eux seront révoqués (et remplacés), « accusés de négligence dans l'accomplissement de leurs devoirs » par une plainte signée par sept conseillers. Les rapports du maire et de la gendarmerie établissent « un défaut de surveillance : ils se sont livrés à des occupations étrangères à leur emploi, donc il devient urgent de pourvoir à la réorganisation de ces services. De plus, les deux n'ont aucun service militaire et ne savent ni lire ni écrire. »

Charles Dollé, titularisé à ce poste en 1965, fut le dernier garde champêtre de la commune. À son décès, en 1979, il ne fut pas remplacé.

L. F.



Ailleurs en Centre-Alsace

Muttersholtz est la première commune bas-rhinoise à avoir adhéré, fin 2014, à la brigade verte, syndicat haut-rhinois. Aujourd'hui, le maire Patrick Barbier ne s'en passerait plus : « J'ai fait mon premier mandat sans eux, mon deuxième avec, je peux vous assurer que ça

change la vie d'un maire dans la gestion des incivilités ! C'est l'équivalent d'une police municipale mais la grande différence, c'est le prix. »

L'intervention de la brigade verte à Muttersholtz, au moins trois fois par semaine de façon aléatoire, coûte 14 000 euros par an à la commune. « À ce prix-là, j'ai un demi-poste de policier municipal », assure Patrick Barbier. Dans le Haut-Rhin, les communes qui adhèrent à la brigade verte bénéficient d'une subvention du conseil départemental dont ne peuvent jouir les communes bas-rhinoises.

À **Kintzheim**, une réflexion est en cours sur le maintien de la brigade verte, qui intervient depuis octobre 2015 sur la commune. Cette dernière bénéficie par ailleurs depuis le 1er septembre dernier de la présence, quelques heures par semaine, de la police municipale de Châtenois. « On expérimente jusqu'au 31 décembre la cohabitation entre les deux, pour voir comment ils peuvent se répartir les tâches, explique le maire de Kintzheim, Christian Schleifer. On fera un point en fin d'année. »

La communauté de communes du Ried de Marckolsheim a plusieurs fois évoqué, elle aussi, une adhésion à la brigade verte. La naissance de la communauté européenne d'Alsace, au 1er janvier 2021, et l'espoir d'une subvention pour toutes les collectivités qui auraient recours au syndicat, pourrait faire évoluer les choses.

F. E.